



Commune de
Messancy

CORONAVIRUS – annulation stages

Messancy, le 16 mars 2020

Mesdames, Messieurs, chers parents,

Comme vous le savez, le gouvernement a pris des mesures visant à lutter contre l'épidémie de Coronavirus. Jusqu'à présent ces mesures sont prévues jusqu'au 3 avril 2020.

Ces mesures risquent d'être prolongées au-delà de cette date en fonction de l'évolution de l'épidémie.

C'est pourquoi le Collège communal a pris la décision de supprimer les stages de Pâques prévus par le complexe sportif de Messancy du 06 au 17 avril 2020. Cette décision va dans le sens des mesures gouvernementales visant à limiter les regroupements de personnes afin de réduire la propagation du virus.

Nous vous remercions vivement de votre compréhension. Nous le rappelons ici, ce n'est qu'en combinant les efforts individuels et collectifs que nous parviendrons à freiner l'épidémie.

Pour le Collège communal,

(s) Benoit Wagner,

Directeur Général

(s) Roger Kirsch

Bourgmestre